



Révision des grilles indiciaires des sous-officiers SPP : **Les autonomes prennent l'initiative et sont à la manœuvre !**

Nous les surnommons les « grilles atypiques... » : et elles le sont ! A cause de la refonte de la filière qui a refusé à nos chefs d'agrès tous engins de trouver une place naturelle au 1^{er} grade de la catégorie B. Mais les Autonomes vous ont juré de ne jamais lâcher cet objectif.

Ce vendredi 22 novembre, nous avons donc pris l'initiative d'une rencontre avec la DGCL pour évoquer ce point. A la manœuvre, **une délégation composée de Cyril GRANDPRE, Secrétaire Général Adjoint et de Jacky CARIOU, Vice-Président SPP de la FA/SPP-PATS, accompagnés d'Eric TOURNEMOLLE et de Bruno COLLIGNON, Président Fédéral de la FAFPT.**

Madame Florence VALENZA-PAILLARD, Chef du bureau des statuts et de la réglementation des personnels territoriaux et Monsieur Christophe PEYREL, sous-directeur des élus locaux et de la fonction publique territoriale à la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCL), nous ont donc reçus le vendredi 22 novembre dans leurs locaux.

Nous avons exprimé nos attentes dans le cadre de la révision des grilles indiciaires de la catégorie C, s'agissant notamment des grilles atypiques des sous-officiers (sergents et adjudants) de notre filière sapeur-pompier professionnel. Rappelons que la révision relative aux autres échelles indiciaires des grades de sapeur à caporal-chef deviendra effective au 1^{er} février 2014.

En moins de deux heures, notre délégation a obtenu l'ouverture des négociations pour les grilles atypiques de la catégorie C de la filière SPP !

Deux options sont désormais possibles :

- **transfert des personnels INC2**, correspondant aujourd'hui au grade d'adjudant, vers la catégorie B, ce qui aurait comme conséquence immédiate **un gain de 19 points pour les personnels au sommet du grade d'adjudant avec un indice brut sommital de 576**. Cette option s'appuie sur le rapport Pêcheur remis au Premier Ministre, et sur les objectifs poursuivis par la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, Madame Marylise LEBRANCHU qui s'est engagée à revoir toutes les grilles indiciaires de catégorie C toutes filières confondues.

- En cas de refus de cette première option, la plus logique, nous exigerions de **revaloriser l'ensemble des grilles impactées par la réforme de filière** (jusqu'à 30 points supplémentaires) **et d'affecter des points supplémentaires pour les sergents.**

Nous avons rappelé à Monsieur PEYREL que les sapeurs-pompiers professionnels sont des fonctionnaires à part entière et que nous demandons logiquement, quelle que soit l'option retenue, **des mesures rétroactives au 1^{er} février 2014 de manière à ne pas pénaliser les sergents et les adjudants de sapeurs-pompiers professionnels** au regard des autres personnels territoriaux. Sur ce point, notre interlocuteur ne semblait pas confiant. Les gouvernements changent, mais les mêmes méthodes survivent !

Nous avons réaffirmé notre volonté d'aller vite dans cette revalorisation des grilles indiciaires, sauf à ce que tous les acteurs s'engagent à acter le basculement des adjudants en catégorie B. Dans cette seule perspective, nous serions d'accord pour accorder un temps supplémentaire nécessaire à l'étude de cet objectif.

Un calendrier de négociation nous sera proposé dans le courant du 1^{er} trimestre, et la FA/SPP-PATS et la FAFPT agiront pour que les mesures retenues favorisent la rémunération de l'ensemble des fonctionnaires, y compris donc celle des SPP.

L'ouverture de ces négociations est un acquis Autonome.

Nous en avons pris l'initiative et le risque.

**Cette revalorisation engagée par Mme la Ministre LEBRANCHU, nous rapproche étrangement de NOS revendications portées lors de la réforme destructrice de la filière SPP voulue par la DASC, ET NOUS AVIONS UNE NOUVELLE FOIS RAISON !!!
Naturellement, nous vous tiendrons informés des suites réservées à ce dossier.**

Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement Autonome

www.faspp-pats.org